

La ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat

Ségolène Royal

Paris, le 2 août 2016



Objet : Appel à projet pour de nouveaux Territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Monsieur le Sénateur,

Il y a un an, la France s'est dotée, avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, d'une des législations les plus ambitieuses au monde en fixant des objectifs élevés, des normes ambitieuses et en donnant de la visibilité aux entreprises.

Cette grande réforme du quinquennat permet l'essor de la croissance verte, favorise l'innovation et la création d'emplois.

Pour mettre en œuvre cette grande réforme, il fallait des pionniers. J'ai ainsi créé les Territoires à énergie positive pour la croissance verte en vue de constituer une forme d'avant-garde de collectivités pionnières, capables de passer rapidement à la mise en œuvre concrète des principaux axes de la loi de transition énergétique.

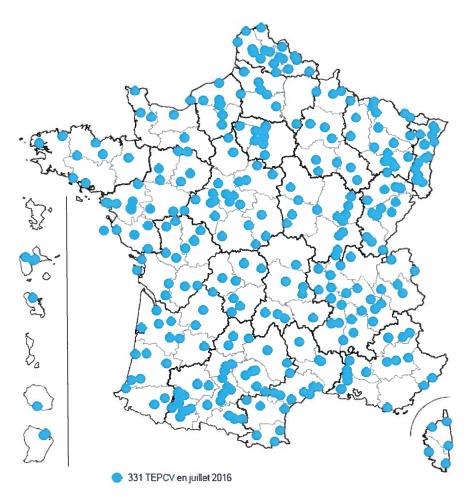
Grâce à leur créativité et à leur souplesse, les territoires sont à l'avant-garde de la transition énergétique et voient concrètement les emplois de la croissance verte.

A l'occasion de l'anniversaire de la loi, le grand succès des Territoires à énergie positive car ils représentent bien « ce que la croissance verte peut faire, ce que l'efficacité énergétique peut générer et ce que l'économie circulaire peut créer ».



Les territoires à énergie positive représentent :

- plus d'un million de foyers supplémentaires alimentés en énergies renouvelables;
- 800 projets éoliens et plus de 3 millions de mètres carrés de panneaux solaires déployés;
- plus de 650 bâtiments publics et 65 000 logements rénovés énergétiquement (pour une surface totale de plus de 4 millions de mètres carrés);
- plus de 2 800 véhicules électriques et 4 000 bornes de recharge ;
- 550 000 tonnes de CO² évitées par an, soit la consommation annuelle plus de 200 000 véhicules.



Jamais ce Ministère n'avait eu un programme aussi massif en direction des territoires : 200 à l'issue de l'appel à projets initial, ils sont désormais près de 400 et bientôt 450 à participer à la démarche et à bénéficier du soutien du Fonds de transition énergétique qui mobilise 750 millions d'euros en trois ans, gérés par la Caisse des dépôts et consignations.

Je vous rappelle les actions qui bénéficient de ce soutien exceptionnel :



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC

- 1. Actions d'économies d'énergie pour les particuliers
- 2. Déploiement de services et réseaux associés aux compteurs communicants
- **3.** Création d'un guichet unique d'information et de conseil sur la rénovation énergétique des logements
- **4.** Rénovation énergétique de bâtiments publics. Construction de bâtiments publics à énergie positive
- 5. Modernisation de l'éclairage public



DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS

- **6.** Renouvellement des flottes de véhicules publics par des véhicules propres
- 7. Aménagement de l'espace public pour favoriser la mobilité propre
- 8. Accompagnement des entreprises dans l'élaboration de plans de déplacements de leurs employés
- **9.** Accompagnement des plateformes portuaires et aéroportuaires dans leur projet de transition écologique et énergétique



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS



- 10. Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- **11.** Tri des déchets à la source et équipements de traitement et de valorisation innovants
- **12.** Accompagnement des projets d'écologie industrielle territoriale



PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

13. Programme de déploiement des énergies renouvelables locales



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES PAYSAGES ET PROMOUVOIR L'URBANISME DURABLE



- 14. Démarche Zéro pesticide, coins natures, potagers bio, ruchers pédagogiques et nichoirs à insectes, notamment dans les établissements scolaires
- 15. Élaboration d'atlas communaux et intercommunaux de la biodiversité ou des paysages, travaux de génie écologique pour restaurer la trame verte et bleue
- **16.** Accompagnement d'opérations de reconquête des friches, travaux de désimperméabilisation
- **17.** Actions spécifiques aux zones de montagne, notamment en matière de prévention des risques naturels



DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ÉCOCITOYENNETÉ ET MOBILISATION LOCALE

- **18.** Accompagnement de programmes de service civique sur la transition énergétique
- **19.** Organisation de **concours citoyens** comme le défi Familles à énergie positive
- 20. Financement participatif des projets

Grâce à ce soutien financier, de nouveaux territoires pourront être labélisés et bénéficier du soutien de mon ministère afin d'ancrer la transition énergétique dans les profondeurs du pays.

D'avantage encore que dans le cadre de la première génération du programme Territoires à énergie positive, les candidats devront proposer des actions particulièrement exemplaires et innovantes pour concrétiser les mesures de la loi de transition énergétique dans tous les domaines de la vie quotidienne (bâtiment, transports, biodiversité, déchets,...).

Je vous invite donc à me faire connaître les projets portés par les territoires de votre circonscription qui seraient susceptibles de répondre à ces exigences.

C'est maintenant qu'il faut accélérer pour créer un mouvement en faveur de la transition énergétique, définitif et irréversible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Ségolène ROYAL